NOUS CONTACTER

SVI ASSURANCES
161 RUE DE LA BELLE ETOILE
CS 53369
95942 ROISSY CDG CEDEX
0148177171

Assurance et Banque

SARL ATM LEVAGE
BOULEVARD DE LA MUETTE
95140 GARGES LES GONESSE

LE 28 NOVEMBRE 2024

VOTRE CERTIFICAT

Pour les véhicules non immatriculés, le certificat d'assurance ci-dessous doit être apposé sur votre véhicule

(décret n° 85 879 du 22 août 1985)

CERTIFICAT D'ASSURANCE

du 28/11/24 au 01/08/25

Identification
1C8L2

N°
0000022028471704
AXA FRANCE IARD

CERTIFICAT D'ASSURANCE
pour votre HINOWA 1C8L2

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous remettre le certificat d'assurance de votre véhicule.

Si ce véhicule est immatriculé, ce « Mémo véhicule assuré » constitue une présomption d'assurance pendant 15 jours suivant la date de prise d'effet de la police.

Si ce véhicule est non immatriculé, ce document constitue votre justificatif d'assurance et sa vignette doit être apposée sur votre véhicule.

1D0903-241128

Ce document est à conserver avec les papiers du véhicule. Il peut vous être demandé en cas de contrôle et vous permet de circuler à l'étranger (hors Union européenne) en tant que carte de circulation internationale, durant la période de validité indiquée sur sa vignette.

Avec toute notre attention,

Le Directeur Général Délégué,

1. INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD 1. CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBILE	2. EMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANCAIS	
3. VALABLE DU (Jour Mois Année) 28/11/24 AU (Jour Mois Année) 01/08/25 (Ces deux dates comprises)	4. Code pays / Code assureur / Numéro 0000022028471704 F943	
5. N° d'immatriculation (ou à défaut) n° du châssis ou n° du moteur 1C8L2	6. Catégorie* G	7. marque du véhicule HINOWA

8. VALIDITÉ TERRITORIALE :

Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas rayée (pour information complémentaire consulter www.cobx.org).

Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garantit, pour ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la couverture d'assurance conformément aux lois de ce pays relatives à l'obligation d'assurance.

A	B	BG	CY(**)	CZ	D	DK	E	EST	F	FIN
GR	H	HR	I	IRL	IS	L	LT	LV	M	N
NL	P	PL	RO	S	SK	SLO	~~CH~~	AL	AND	AZ(**)
BIH	~~BY~~	~~IR~~	MA	MD	MK	MNE	~~RUS~~	SRB(**)	TN	TR
UA	UK									

(**) La couverture d'assurance fournie pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter http://gc-territorial-validity.cobx.org

9. Nom et adresse du souscripteur du contrat d'assurance (ou de l'utilisateur du véhicule).

SARL ATM LEVAGE

BOULEVARD DE LA MUETTE
95140 GARGES LES GONESSE

10. Cette carte a été délivrée par	11. Signature de l'assureur
AXA FRANCE IARD 313, TERRASSES DE L'ARCHE 92727 NANTERRE CEDEX	

Votre assureur
0148177171

161 RUE DE LA BELLE ETOILE
CS 53369
95942 ROISSY CDG CEDEX

(*) Catégorie de véhicule (code) :

A.AUTOMOBILE B.MOTOCYCLE C.CAMION OU TRACTEUR D.CYCLE A MOTEUR AUXILIAIRE
E.AUTOBUS OU AUTOCAR F.REMORQUE G.AUTRES